

COMMUNE DE CAMARET-SUR-AIGUES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
d'ADMINISTRATION**

Département de
VAUCLUSE

Arrondissement
d'AVIGNON

Séance du 06 avril 2023

L'An deux mille vingt-trois, le 06 avril à dix-sept heures,

*Le CONSEIL D'ADMINISTRATION, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de
ses séances,*

Nombre de membres
En exercice : 11
Présents : 08
Votants : 10

***Sous la présidence de Mr Philippe de BEAUREGARD,
Maire.***

N2023/DELIB/06

Objet :

Budget primitif 2023

Etaient présents : SOVERA Renée, adjointe, ROCHE Patricia, DENEUX Francine, Conseillères municipales, Jean Baptiste SAVIN, Conseiller municipal, Christelle GOUGELIN, Michèle GUEVARA, Hélène DALBIES

Etaient absentes excusées : Dominique CHAUPIN donnant procuration à Renée SOVERA, Pierre MARQUESTAUT donnant procuration à Patricia ROCHE. Isabelle LATARD, excusée.

Le Conseil d'administration,

Vu le débat d'orientations budgétaires du 20 mars 2023,

Vu le Compte de Gestion de l'exercice budgétaire 2022, établi par le Trésor Public de Vaison la Romaine, service de gestion comptable du CCAS,

Vu le Compte Administratif de l'exercice budgétaire 2022 qui retrace le résultat de clôture de l'exercice budgétaire 2022,

Le budget primitif 2023 du CCAS se présente équilibrer en dépenses et en recettes dans les deux sections de fonctionnement et d'investissement comme suit :

DECIDE à l'UNANIMITE :

➤ **D'approuver le budget primitif 2023**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et ans,

Acte certifié exécutoire
Dès sa réception en
Préfecture le : **18 AVR. 2023**
Et sa publication le

20 AVR. 2023

Philippe de BEAUREGARD
Maire, Président du CCAS



